

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 1

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE NOS SECTIONS

NÉCROLOGIE

† Frédéric BARTHLOMÉ



Pour la troisième fois cette année, notre Section de la Basse-Broye aura été frappée par le deuil. En effet, le 15 novembre dernier décédait notre collègue et ami M. F. Barthomé, domicilié à Rossens.

Notre ami voua son existence à l'agriculture et fut un grand ami des abeilles, auprès desquelles il trouvait la détente souhaitée après les journées bien remplies consacrées à l'exploitation de son domaine. L'intérêt qu'il porta aux abeilles l'amena très tôt à faire partie de notre société. Membre dès 1917, nous avions eu le privilège de lui remettre en 1957 le gobelet de vétéran. Malgré les difficultés qu'il éprouvait à se déplacer, nous le voyions très souvent, aidé de ses cannes, présent à nos réunions. Ainsi, et malgré les revers, notre ami était animé d'une nature joviale et optimiste. Apiculteur convaincu, il a su intéresser les siens à la vie des abeilles puisque

deux membres de sa famille maintiennent la tradition.

De cet ami souriant, aimable, nous garderons un souvenir durable et à sa famille, frappée par le départ de son chef aimé, vont nos sentiments de sincère sympathie.

A.M.

† Léon AMARON

Instituteur-apiculteur

Mercredi 17 août 1960, toute la population de Clarmont, et de nombreux amis des villages environnants, disaient un dernier adieu et rendaient un vibrant hommage au digne citoyen que fut Léon Amaron. Il passa toute sa carrière dans le charmant village que nous venons de citer, à part six mois de remplacement à Ballens. Son talent d'instituteur se résume en un seul mot : « Aimer » et, de 1905 à 1941, il rayonna à la tête d'une classe unique composée d'élèves de 6 à 16 ans.

Mais si Léon Amaron fut un instituteur modèle, il fut également un apiculteur avisé et enthousiaste. Il fut un des fondateurs de la section de Morges ; il en fut même pendant assez longtemps le premier secrétaire. Avec lui, on ne s'ennuyait pas aux séances et ses avis, toujours justes, faisaient loi. Il n'était pas avare de bons conseils et n'épargnait nullement sa peine en se déplaçant volontiers pour un jeune apiculteur désemparé ou pour venir au



secours d'un collègue quelque peu perplexe devant un cas particulier. Il fut pendant de longues années un inspecteur régional très estimé, surveillant très sérieusement son secteur.

Léon Amaron s'en est allé à l'âge de 75 ans. Son maintien, son allure, sa stature ne laissaient pas prévoir un dénouement si brusque. Mais une terrible maladie eut vite raison d'une si robuste santé.

Nous présentons à sa famille affligée notre très sincère et profonde sympathie.

E. L.

Section de Cossonay

† Emile ZBINDEN

La mort fauche et les rangs de nos plus fidèles et anciens membres s'éclaircissent. Deux départs, deux vides qui se creusent, qui laissent la nostalgie et le regret.

A Moiry est décédé, à l'âge de 71 ans, après une longue et pénible maladie, Emile Zbinden. Il avait débuté dans l'apiculture en 1915 et avait eu le privilège d'avoir pour conseiller un maître en la matière, Constant Piot, instituteur. Menuisier de profession, il construisit toutes ses ruches lui-même et ne tarda pas à posséder un beau rucher d'une trentaine de colonies qu'il installa près de sa maison, à l'orée du bois, dans une région fort propice à l'apiculture.

Il fut un excellent membre de notre section et, tant que sa santé le lui permit, prit part à toutes les manifestations de la société.

G. Golay.



Section de Cossonay

† Henri BORGEAUD

A Cossonay s'est éteint brusquement, à l'âge de 80 ans, alors que rien ne le laissait prévoir, un de nos vétérans, Henri Borgeaud. Fils d'apiculteur, il avait installé son rucher, en 1913, près de la belle ferme de Champ-Colomb qu'il venait d'acheter. Et, malgré tout le travail harassant que lui demandait la culture de son domaine, il a développé son rucher et l'a soigné avec compétence tant que ses forces le lui permirent.

Entré dans la Société romande d'apiculture en 1923, il avait obtenu le gobelet de vétéran en 1958 qu'il était venu chercher avec fierté à l'assemblée de la section.

Nous gardons de ce fidèle membre de notre société le meilleur souvenir et prions sa famille de croire à notre vive et sincère sympathie.

G. Golay.

Communiqué de la section « Pied-du-Chasseral »

Chers amis apiculteurs,

L'automne 1960 égrène ses dernières journées brumeuses jusqu'au 21 décembre prochain, date du solstice d'hiver. Dès ce moment, les frimas, la neige nous tiendront compagnie. Les fêtes de Noël et de fin d'année approchent à grands

pas. Je profite de ces lignes pour vous adresser mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 1961. Que chaque apiculteur ait la chance de remplir de beaux et nombreux bidons de miel l'été prochain !

Vous savez certainement que nous avons eu une assemblée générale le 26 juin écoulé, à la Maison d'éducation de la Montagne de Diesse, à Prêles, après avoir visité le beau rucher de cet établissement et celui tout aussi beau de notre collègue apiculteur, M. Walter Riser, à Prêles.

Entre temps, une gentille collation nous a été servie au réfectoire de la Maison d'éducation, ce dont M. le directeur G. Luterbacher a été chaleureusement remercié par notre président. M. Riser fut également remercié de toute la peine qu'il s'était donnée pour nous faire voir les deux ruchers susmentionnés.

L'assemblée générale du 26 juin 1960 comportait différents tractandas dont vous aurez connaissance lors de notre prochaine assemblée générale, fixée au 12 février 1961, à 14 h. 15, à Gléresse.

Il y a lieu de relever spécialement que les participants à l'assemblée générale dont il est question ci-dessus ont accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Gilbert Giauque, comme inspecteur cantonal des abeilles, et ce pour raisons de santé. Ils ont, en outre, nommé son remplaçant en la personne de M. Charles Conrad, apiculteur à Nods.

Et maintenant, chers amis apiculteurs, je vous dirai que j'ai souvent pensé à vous, mais le temps pluvieux et déplorable m'a complètement immobilisé. J'espère que vous avez fait le nécessaire auprès de vos avettes afin que l'année 1961 ne vous réserve pas de surprises désagréables.

Je vous donne rendez-vous au 12 février 1961, à Gléresse. Notre assemblée générale sera ouverte à 14 h. 15, et dès 16 heures un ami des abeilles, M. Sauvain, nous fera passer sur l'écran des vues magnifiques qui vous charmeront certainement. Invitez vos familles ainsi que vos enfants. A bientôt.

Bienne, le 7 décembre 1960.

Votre président : *Charles Baour.*

COMPTE RENDUS

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Assemblée du 16 octobre 1960 avec l'ordre du jour suivant : 1. Ouverture — 2. Protocole — 3. Nomination d'un président — 4. Rapport de l'inspecteur cantonal M. Pellaton sur l'état des ruchers en Ajoie — 5. Conférence sur l'hivernage par M. Etique Jos, maître d'apiculture à Courtemelon — 6. Divers et imprévu.

Ouverture. M. Broquet, vice-président, ouvre la séance et souhaite une cordiale bienvenue à quelque 70 apiculteurs présents.

Protocole. Le dernier procès-verbal est lu et accepté sans autre.

Nomination d'un président. M. Broquet ne veut pas aborder ce tractanda sans retracer l'activité que déploya M. Goffinet pour l'apiculture. En qualité de président durant 16 années, il se dépensa sans compter, aussi bien aux assemblées de la Jurassienne qu'au sein de notre section ; ses interventions étaient toujours très écoutées. A la Romande il avait beaucoup d'amis et ses conseils aux assemblées des délégués étaient profitables aux sections. A la suite de ces paroles élogieuses, notre vice-président demande à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence à la mémoire de celui qui nous a été enlevé par une mort brutale et inattendue. M. Broquet remercie l'assemblée et demande que deux scrutateurs soient désignés. MM. Fleury, de Miécourt, et Joset, de Porrentruy, sont proposés et acceptés. Alors que notre vice-président demande des propositions pour repourvoir la présidence de notre section,

le secrétaire, votre serviteur, demande la parole et propose M. Broquet Henri, vice-président de notre société depuis plusieurs années. Lors de la réunion du comité, le 9 septembre dernier, tous les membres présents furent unanimes de proposer M. Broquet. Ce dernier aimeraient voir plutôt un jeune, une force nouvelle, mais comprend qu'il pourrait aussi très bien accéder à la présidence de notre société. M. Broquet a été le bras droit de M. Goffinet pendant plusieurs années, il n'a jamais épargné ni ses peines ni ses déplacements ni ses conseils et, malgré son âge, nul doute qu'il sera l'émule de son prédecesseur. M. Broquet veut quitter l'assemblée afin de laisser la discussion libre, mais il en est dissuadé et reprend sa place. Comme il n'y a pas d'autre proposition, la candidature de M. Broquet est passée aux voix à main levée. A l'unanimité M. Broquet est nommé président de notre section. Notre nouveau président est félicité et le secrétaire lui donne la parole afin de conduire les débats en qualité de président. A son tour M. Broquet remercie l'assemblée de la confiance que les apiculteurs mettent en lui ; il s'efforcera de rester fidèle aux principes du regretté L. Goffinet. En reconnaissance à un grand ami, M. Broquet, pour sa première proposition de président, demande à l'assemblée de nommer M. Goffinet président d'honneur à titre posthume ; un agrandissement de son portrait serait placé dans notre local. Cette proposition est acceptée d'emblée par les apiculteurs ajoulots. Notre président présente quatre nouveaux membres qui désirent entrer dans notre section dès le 1er janvier 1961. Ce sont MM. Languenegger Werner et Kuster Alfred, de Porrentruy ; Beureux Hubert Fahy et Goffinet Etienne, de Buix. Vu les changements faits au sein de notre comité, un vice-président doit être nommé et le président propose M. Schneider Alfred, grand apiculteur-éleveur et membre assidu à nos assemblées. M. Laubscher, de Miécourt, propose de nommer au comité le fils de notre ancien président Goffinet L. Ces deux propositions sont acceptées sans discussion.

Rapport de l'inspecteur. M. Pellaton rapporte sur les maladies qui font de nouveau leur apparition dans notre coin de pays. Des cas de loque ont de nouveau été signalés. Dans un long et clair exposé, notre inspecteur signale ce qui a été fait, remercie M. Broquet et Hanselmann pour l'appui et l'aide apportés pour empêcher la propagation des maladies. M. Broquet remercie M. Pellaton pour le travail fécond qu'il apporte à notre apiculture.

Conférence de M. Etique. M. Etique est le conférencier toujours très attendu et très écouté de nos apiculteurs. Durant son très intéressant exposé d'une heure, l'auditoire fut très attentif. Des questions furent posées et le conférencier du jour répondit chaque fois avec plaisir. Il serait trop long de dire ici tous les détails du magnifique exposé que présenta M. Etique. De vifs applaudissements témoignèrent à M. Etique la satisfaction de l'assemblée et le président le remercia chaleureusement.

Divers et imprévus. Ce tractanda ne donna aucune discussion et comme l'heure s'avançait le président leva cette belle réunion en souhaitant à chacun un bon retour au foyer.

St.

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale statutaire aura lieu à Lausanne, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, salle du 1er étage, le dimanche 22 janvier 1961 à 14 h 15, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal. 2. Admissions, démissions. 3. Rapports administratifs : du président, du caissier, de la commission de vérification des comptes et du contrôle du miel. 4. Souscription pour achat de sucre en société. 5. Renou-

vellement des délégués à la SAR et à la FVA. 6. Désignation d'un vérificateur et d'un suppléant à la commission de gestion. 7. Divers, propositions individuelles. 8. Remise des souvenirs de la SAR. 9. Conférence de M. A. Valet, ancien inspecteur cantonal, sur : « Réflexions d'un vieil apiculteur ». Souvenirs d'un inspectorat.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le 9 janvier 1961, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujet : De quel matériel devons-nous disposer et quels préparatifs ferons-nous en vue de la prochaine saison apicole ? Par M. Chs Ruckstuhl.



Un cadeau apprécié !

Faites plaisir à vos parents et amis en offrant votre miel dans le joli

miellier en céramique peinte

(forme ruche en paille)

Livrable complet avec assiette au prix de **Fr. 6.30**

Ets RITHNER, Chili-Monthey (VS)

Téléphone (025) 4 21 54



Apiculteurs, faites vos achats auprès des établissements apicoles qui font de la publicité dans notre Journal



Rucher ambulant

démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard

FABRIQUE DE RUCHERS

Tél. (031) 67 45 66

Riggisberg (BE)

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un merveilleux développement printanier

Apiculteurs ! Faites confiance au produit simple et naturel qui a fait ses preuves depuis plus de trente ans.

Nourrissement stimulant par excellence, fabriqué avec pur sucre de canne et miel du Jura. Faites un essai, vous en serez enchantés. Nombreuses références. Prix par kg. 2 fr. 90. Blocs ronds 8-9-3 cm., plaques 28-10-2 cm. ou en cadres D.B. 3 kg. 1/2 Suisse c. 2 kg. 1/2 environ ou en cadres de hausses. Très pratique en toute saison. Envoi contre remboursement. Franco de port gare destinataire à partir de 20 kg.

TH. BAILLOD, apicult. Numa-Droz 173, La Chaux-de-Fonds **Tél. (039) 2 20 43**

LA RUCHE RAYONNANTE. Brochure No 4 du centre d'études apicoles de Tunis, par Robert LUTZ et L. H. Traitement des maladies apicoles. En vente : Prix 1 fr. 50, chez Paul Leuba, Billodes 61, Le Locle. CCP IVb 1899. Tél. 5 44 91.



Apiculteurs !

vous qui rêvez
d'une ruche simple,
pratique et robuste,

demandez la

Ruche Pastorale

DB ou DT

Expérimentée depuis de nombreuses années. Etudiée et adaptée spécialement pour le transport. Très maniable, idéale pour la plaine et la montagne.

Prix spéciaux par quantité

Grands stocks de :

Ruches D.B. et D.T., montées et non montées.

Ruches pastorales D.B. et D.T., montées et non montées

Toutes pièces détachées en bois et en fer pour ruches.

Peinture, carbolinéum, tôle d'aluminium toutes dimensions.

Contre l'acariose

LIQUIDE DE FROW, formule du Liebefeld,
en flacons de 75 - 150 - 300 - 500 - 1000 cm³

Pour éviter le pillage, utilisez nos



Palettes spéciales doublées d'aluminium
Cylindres en verre gradué pr dosage précis du remède

Durant toute l'année, nous nous chargeons du **gaufrage à façon** de toutes cires saines qui nous sont adressées. Nous acceptons :

DÉCHETS — OPERCULES — VIEUX RAYONS — CIRES BRUTES ÉPURÉES
soit :

1. **Pour transformation en feuilles gaufrées** (gaufrage à façon).
2. **En échange de marchandises**, c'est-à-dire que nous estimons la valeur de votre vieille cire en contre-valeur de laquelle vous recevrez du matériel apicole.
3. **Pour la vente au prix du jour.** Nous sommes constamment acheteurs de toutes cires saines dont la valeur, taxée au plus haut prix du jour, vous sera versée par mandat postal.

Etablissements Rithner, Chili-Monthey (VS)

Fabrique de ruches et Fournitures générales pour l'apiculture - Téléphone (025) 4 21 54